

Publié le 20 février 2024.
Dernière modification : 2 août 2024.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ DES GRANDS HÔTELS ORIENTAUX, Paris propriétaire de l'Angora Palace d'Ankara (Turquie).

S.A., 1928.



Coll. Jacques Bobée

SOCIÉTÉ DES GRANDS HÔTELS ORIENTAUX
Société anonyme au capital de 8.000.000 de fr.
Divisé en 32.000 actions de 250 francs chacune
dont 3.200 actions catégorie a et 28.800 actions catégorie B

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel*
du 26 juin 1928

Statuts déposés en l'étude de M^e Letulle, notaire à Paris

Siège social à Paris, 6, rue Volney
ACTION DE 250 FRANCS AU PORTEUR

entièrement libérée
CATÉGORIE B
Un administrateur : F. Bouyonnet
Un administrateur Par délégation du conseil d'administration : ?
Marcel Charles Verneau & Cie, Paris

Fernand BOUYONNET, président

Né le 30 août 1874 à Menetou-Couture (Cher).
Fils de Philippe Bouyonnet, propriétaire du Central Hôtel de Bourges, et de Victorine Moreau, institutrice.
Directeur du Nouvel Hôtel de Vichy et de la station de San-Salvador (Var).
Administrateur de la Société des Chemins de fer et hôtels de montagne aux Pyrénées (1911), à l'origine de la station de Superbagnères.
Directeur de l'hôtel de la Compagnie du Midi à Toulouse.
Chef adjoint du cabinet de Charles Chaumet, ministre de la marine (août 1917).
Administrateur de la [Compagnie générale de transports et tourisme au Maroc](#) (1919) :
Pionnier de la station de Font-Romeu et maire d'Odeillo-Via (1929-1941, 1947-1959).
Vice-président de la Chambre syndicale de l'hôtellerie française.
Président (mars 1929), succédant à Charles Chaumet, de la Société de l'hôtel d'Albe aux Champs-Élysées, loué à l'Office national de tourisme.
Commandeur de la Légion d'honneur (janvier 1930).
Candidat malheureux aux sénatoriales dans les Pyrénées-Orientales (1935 et 1937).
Membre de la commission de l'Afrique du Nord du parti radical (1939).
Administrateur de la Société générale des transports départementaux (créé par Noé Boyer et Jean Épinat, qu'il côtoyait au conseil de Transports et tourisme au Maroc).
Décédé en 1959.

CONSTITUTION
Société des Grands Hôtels Orientaux
(*La Cote de la Bourse et de la Banque*, 28 juin 1928)

Siège social à Paris, 6, rue Volney, Capital de 8 millions de francs divisé en 32.000 actions de 250 fr. Conseil d'administration : MM. F. Bouyonnet, J.-L. de Faucigny-Lucinge, P. Heidelberg, J.-A. Merle, G. Normand, J. Paul et L. Steeg ¹. Statuts chez M^e R. Letulle à Paris. — *Petites Affiches*, 13 juin 1928.

REVUE HEBDOMADAIRE DU MARCHÉ DE PARIS
[Oriental Industrial Monopolies](#)
(*L'Information financière, économique et politique*, 9 septembre 1928)

.....

¹ Louis Steeg : directeur de la Banque ottomane.

En dehors de sa participation de 50 % dans le monopole des poudres et explosifs en Turquie et dans le monopole des cartouches et munitions de chasse, elle est intéressée dans les Grands Hôtels orientaux, dans l'Oriental Mining (avec Peñarroya, Comptoir Lyon-Alemand, Minerais et Métaux), dans la Société industrielle des ciments orientaux (affaire à laquelle collaborent aussi les Ciments français.)

Grands Hôtels Orientaux
(*Paris-Soir*, 17 septembre 1928)

En plus de l'Angora Palace, dont ils contrôlent la société concessionnaire, les Grands Hôtels Orientaux envisagent de s'intéresser aux affaires hôtelières dont la nécessité se fait sentir en Turquie, notamment aux têtes et aboutissements des nouvelles voies ferrées de pénétration en construction. Vaste programme d'une réalisation d'autant plus aisée qu'aucune concurrence n'est à redouter et qui explique l'attention dont l'action continue à être l'objet.

Ce qu'on dit en Bourse
(*La Liberté*, 20 septembre 1928)

La *Vie financière* constate qu'on essaye assez maladroitement de pousser les cours des actions de la Société des Grands Hôtels Orientaux, affaire qui vient à peine d'être constituée, et dont on offre les titres avec une prime assez importante au-dessus du pair ; notre confrère met en garde ses lecteurs contre les risques auxquels ils s'exposeraient en s'intéressant à cette affaire que rien ne recommande, au contraire.

« Constituée, au capital de 8 millions de francs, pour quatre-vingt-dix-neuf ans à dater du 1^{er} juin 1928, la Société des Grands Hôtels Orientaux a eu pour objet essentiel de prendre le contrôle d'une société turque, qui doit exploiter un hôtel à Angora, capitale de la République turque. Quand on a suivi les difficultés qui ont assailli l'exploitation des grands hôtels de Constantinople, centre incomparable de voyageurs et de touristes, on ne peut être que singulièrement sceptique à l'égard d'une entreprise hôtelière au centre même de la Turquie, où les voyageurs ne peuvent être attirés ni par le climat, ni par la beauté du site, ni certes par le caractère hospitalier des autorités. Il serait singulier de voir florissante une entreprise de cette sorte, quand on a vu jadis la Cie des wagons-lits se débarrasser à tout prix et sans mesurer ses pertes, du palace qu'elle exploitait à Pera, où elle n'avait connu que des déboires.

Légion d'honneur
(*Le Journal*, 1^{er} février 1930)

Dans la récente promotion du ministère du commerce, nous relevons le nom de M. Fernand Bouyonnet, conseiller du commerce extérieur, vice-président d'honneur de la Chambre nationale de l'hôtellerie française, président de la Société des Grands Hôtels orientaux, administrateur délégué de la Société des Chemins de fer et Hôtels de montagne aux Pyrénées, élevé au grade de commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur.

L'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE
sur la collusion de la politique et de la finance

AUDITION DE M. GROS
(*Le Temps*, 24 juin 1931)

M. [Ferdinand] Gros, ancien élève de Polytechnique, a été entendu, après M. Labeyrie, par la commission d'enquête, le 9 juin, sur l'affaire de l'hôtel d'Albe. Le témoin donne d'abord des renseignements sur des opérations faites par lui à l'étranger, notamment la construction d'un hôtel à Angora. « Ne connaissant pas les affaires hôtelières, — je suis en effet ingénieur chimiste et industriel » —, M. Gros s'adjoignit M. Bouyonnet, vice-président de la chambre syndicale de l'hôtellerie française, qui, n'ayant pas le temps d'aller fonder un hôtel à Angora, lui désigna M. Merle, administrateur délégué de l'hôtel d'Albe. Celui-ci accompagna en effet M. Gros à Angora, où l'hôtel fut ouvert en 1928.

.....

Grands Hôtels Orientaux
(*Côte de la Bourse et de la Banque*, 20 août 1934)

Perte totale de 1933 : 1.374.024 fr., ramenée à 377.921 fr. après les dispositions de réaménagement financier prises pour la filiale principale « l'Angora Palace ».
